

Procès-verbal de la 64^e AG de l'association du parc zoologique de Bienne du 20 juin 2023, 20h00, Habegger Schopf, rue Henri-Dunant 87, Bienne

1. Salutations

La 64^e assemblée générale ordinaire de cette année est ouverte par le président, M. Andreas Philipp. 57 membres avec droit de vote sont présents.

Le président souhaite la bienvenue aux personnes présentes et mentionne les personnes excusées. Il salue tout particulièrement une délégation de la Société féminine d'utilité publique de Nidau ainsi que Mme Heidi Flückiger, correspondante du Bieler Tagblatt.

Hans Philipp et Jacqueline Anetzhofer sont désignés comme scrutateurs.

Au début de l'assemblée, le nouveau gardien d'animaux Sven Fässler informe sur différentes nouveautés dans le parc. Ainsi, depuis deux mois, la ligne de bus 71 va jusqu'au parc, à titre provisoire pour environ quatre ans. Le chantier du bâtiment polyvalent avec les nouvelles installations de WC a été achevé. Il présente les nouvelles collaboratrices, Shani Baumgartner, biologiste de formation, qui travaille à 60%. Le parc peut ainsi se targuer d'être un parc animalier géré de manière scientifique. Il présente également Saskia Hess, nouvelle apprentie qui commencera à travailler au parc en août, et Dana Huber, qui travaille à temps partiel. Il annonce également que Sharon Steiner a réussi son examen de fin d'apprentissage.

Breve interruption de séance en raison d'une forte grêle.

Sven Fässler nous fait part de ses premières impressions et idées sous la devise «L'avenir nous appelle». Les chèvres à col noir du Valais sont nouvelles. Elles doivent pouvoir vivre dans un environnement valaisan, c'est pourquoi il va installer quelques objets décoratifs à proximité de l'entrée du parc. L'ancien enclos des lynx est désormais habité par les rats laveurs et les grands corbeaux, dans un environnement de style ferme. D'un côté du «Pré aux chèvres», il serait envisageable d'aménager un sentier pour les insectes avec un hôtel à abeilles. Un guêpier et des tortues peuvent être installés entre le bâtiment polyvalent et les sangliers. Des adaptations sont également possibles pour la volière, en remplaçant à gauche les oiseaux qui y vivent actuellement par des espèces plus petites, et à droite les chouettes et les hermines. Des ruches pourraient être installées dans tout le parc, ce qui permettrait de produire le propre miel du parc et de l'offrir ou de le vendre par la suite. Une production annuelle d'environ 150 kg serait possible, sans grand effort supplémentaire pour le personnel.

2. Procès-verbal de la 63^e assemblée générale 2022

Le procès-verbal de l'année dernière, mis en ligne sur le site Internet, est approuvé à l'unanimité par les membres présents avec remerciements à son auteur.

3. Rapport annuel du président

Le président Andreas Philipp lit son rapport annuel:

Nous sommes en 2023 et l'association du parc animalier en est déjà à sa 64^e année - mais loin de la retraite, elle ressent plutôt son deuxième printemps.

Toutefois, avant de commencer, je voudrais m'arrêter un instant pour nos membres décédés depuis l'année dernière.

L'année du parc animalier a été ponctuée de nombreux événements formidables et ce, enfin, sans restriction liée au coronavirus. Le parc a de nouveau accueilli de nombreux visiteurs des environs proches et lointains, ainsi que de nombreuses classes d'école qui ont profité d'une visite guidée de notre parc. Et ce grâce à Peter Zimmermann et à son équipe - qui a été renforcée par Sven Fässler en novembre. Un grand merci à Sven et Peter pour la bonne transition - nous reviendrons sur Peter plus tard dans la soirée.

Depuis quelques semaines, l'équipe est encore renforcée par Shani Baumgartner, biologiste de formation, qui apporte encore plus à l'équipe en termes d'éducation et de professionnalisme.

Les travaux de transformation du bâtiment polyvalent sont en phase finale et c'est un immense plaisir d'entrer dans la nouvelle «maison». Je vous invite tous à venir nous rendre visite cet été - les nombreux sponsorings de la part des artisans ont permis d'achever le projet conformément au devis.

Depuis le 11 avril, nous avons enfin notre «propre» ligne de bus pour le parc - un grand merci à Hämpu qui s'est battu pendant dix ans pour cela - cela en valait la peine. En collaboration avec les TPB, nous allons maintenant réaliser des sondages d'utilisation afin que cela ne reste pas seulement une solution provisoire, comme le canton l'avait initialement envisagé.

Comme chaque année, notre fête de la Saint-Nicolas est un événement important de l'année du parc animalier. Là aussi, Hämpu a encore agi, avec Råphu et Sven, de nombreux moments d'émotion ont été offerts aux petits et aux grands. Un grand MERCI à tous les participants. Les visiteurs ont profité de la soirée chez nous, dans le parc zoologique, en dégustant du vin chaud et des saucisses grillées.

Pour conclure, je remercie tous ceux qui se sont engagés pour notre parc zoologique, que ce soit en y travaillant, en assurant des remplacements, en faisant des dons ou tout simplement en visitant notre beau parc et en profitant des animaux et de l'aire de jeux. La ville de Bienne pour le contrat de prestations prolongé de quatre ans et une subvention annuelle de 120'000 francs. Cette subvention permet au parc de couvrir une grande partie des frais de personnel, le reste étant couvert par les cotisations des membres, les dons et donations.

Lors de quatre séances de comité et de diverses réunions bilatérales, nous avons discuté des affaires de l'association du parc zoologique, pris des décisions, réglé des questions de personnel et bien d'autres choses encore. Je tiens à remercier chaleureusement mes collègues du comité pour leur bonne collaboration.

Dans cet esprit, je vous souhaite à tous le meilleur, un été au frais dans le parc zoologique et une bonne santé.

Votre président, Andreas Philipp

Raphael Anetzhofner remercie Andreas pour son travail. Il soumet le rapport annuel au vote.

Le rapport du président est approuvé à l'unanimité par applaudissements

4. Rapport du trésorier

Le trésorier, le Dr Claus Hysek, présente le bilan et les comptes annuels.

Il constate dans son rapport que les comptes de l'association du parc zoologique pour l'année 2022 se soldent par une perte de CHF 16'802.06, avec des recettes de CHF 213'713.63 et des dépenses de CHF 230'515.69. A cela s'ajoute une perte sur titres de CHF 67'321.00, il en résulte donc une perte globale de CHF 84'123.06.

Le bilan présente des actifs circulants de 1'302'410,20 CHF et des actifs immobilisés de 188 881,00 CHF, soit un total de 1 491 291,82 CHF.

Après déduction de la perte annuelle de CHF 16'802.06, il reste donc un capital propre de CHF 1'488'895.12.

Les legs suivants sont inscrits au bilan:

Legs Walter	CHF 170'000.00
Legs de l'année 2020	CHF 736'679.00
Legs Pétremant	CHF 499'964.00
Legs Zarfi	CHF 21'000.00
Legs H. Schulthess	CHF 78'950.00

Les legs ne peuvent être utilisés que pour l'embellissement et l'agrandissement du parc, et non pour les dépenses de fonctionnement courantes. L'utilisation de ces fonds doit à chaque fois faire l'objet d'un compte rendu annuel auprès du notaire mandaté.

Les cotisations des membres permettent de payer les frais des soins aux animaux, y compris la nourriture. Une grande partie des coûts salariaux est couverte par la subvention de la ville de Bienne. Tout le reste, y compris les réparations et les investissements, doit être financé par des dons et des legs. L'association peut financer elle-même le parc zoologique et l'agrandir lorsque les subventions pour les salaires sont assurées. Si ces dernières venaient à être supprimées ou réduites, l'existence même du parc serait remise en question à moyen terme.

Les détails des comptes annuels peuvent être consultés auprès du trésorier.

5. Rapport des réviseurs

Le rapport des réviseurs a été établi par Messieurs Theo Habegger et Willi Gasser et est lu par Theo Habegger.

Le rapport du trésorier et le rapport des réviseurs sont approuvés à l'unanimité. La décharge a ainsi été accordée au trésorier et au comité.

6. Cotisation / Budget 2021

Selon la proposition du trésorier et du comité, la cotisation devrait être adaptée après plus de 30 ans et passer de CHF 20.00 actuellement à CHF 40.00 par membre.

La nouvelle cotisation de CHF 40.00 par membre est approuvée à l'unanimité.

Claus Hysek a établi le budget 2023 qui, en s'appuyant sur les nouvelles cotisations des membres, est légèrement plus élevé que les années précédentes et prévoit des dépenses de CHF 242'800.00. Du côté des recettes, des produits de CHF 240'000.00 sont prévus. Il en résulte une perte de CHF 2'800.00. Ce budget ne tient pas compte des investissements liés à la transformation du bâtiment polyvalent. Le budget est approuvé à l'unanimité.

7. Élections

Andreas Philipp présente Jan Guler comme nouveau membre du comité. Il est élu à l'unanimité par l'assemblée.

Theo Habegger et Willi Gasser sont réélus à l'unanimité comme réviseurs pour une année supplémentaire.

8. Départ du gardien d'animaux Peter Zimmermann

Andreas Philipp prend congé de Peter Zimmermann, après 15 ans d'activité comme gardien d'animaux dans le parc.

Raphael Anetzhofner rend hommage à son action dans un panégyrique.

Claus Hysek lui remet, au nom du comité directeur, un cadeau d'adieu sous la forme d'un modèle de voiture antique et d'une enveloppe bien garnie.

L'assemblée le remercie par des applaudissements prolongés.

9. Propositions des membres

Aucune proposition n'a été reçue dans les délais.

10. Divers

Andreas Philipp conclut en offrant un cadeau à tous les membres: L'invitation à l'assemblée générale de cette année donne droit à une saucisse du parc, à retirer dans le nouveau bâtiment polyvalent. Il y en a tant qu'il y en a...

Il a également une nouvelle à nous annoncer: Le parc zoologique de Bienne peut conclure un partenariat avec le zoo de Zurich et recevra en août de cette année trois loups provenant de leur effectif. Comme il n'est pas possible, du moins pour le moment, d'agrandir le parc pour des raisons de zonage, une solution a pu être trouvée à côté de l'actuel enclos des chevreuils. Les coûts du nouvel enclos pour les loups et le transport des animaux de Zurich à Bienne sont entièrement pris en charge par le zoo de Zurich.

Sven Fässler explique l'intérêt de présenter le loup au parc zoologique de Bienne. Tout d'abord, il s'agit d'un animal autrefois indigène qui commence à réapparaître dans notre pays. Et, en raison des grands débats autour du loup dans notre pays, il est aussi important de présenter cet animal. Les trois loups sont castrés, il n'y a donc pas de reproduction prévue.

Urs Aufranc informe que la transformation du bâtiment polyvalent est terminée et il remercie tous les collaborateurs pour leur patience pendant les travaux.

A l'issue de l'assemblée générale, tout le monde est invité à un apéritif.

Le rédacteur du procès-verbal:

Le secrétaire

Rolf Iseli